

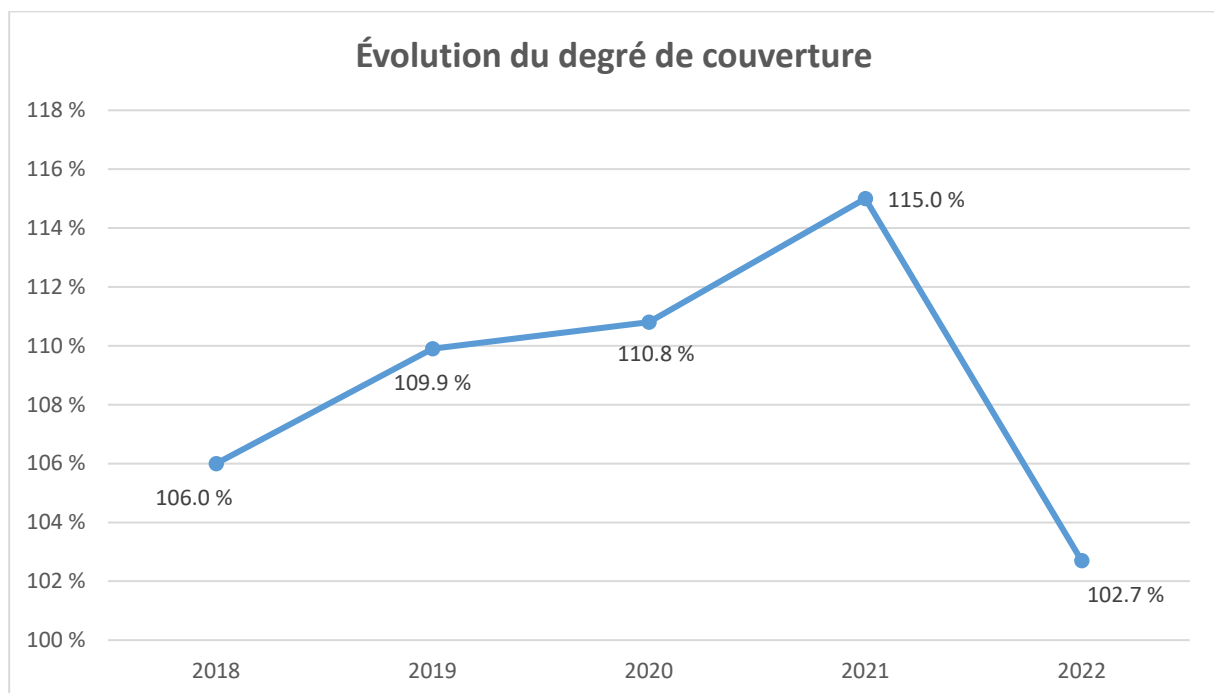
PROMEA CP ACTUALITÉS 01/23

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer sur des thèmes importants et actuels de PROMEA caisse de pension :

Comptes annuels 2022 et degré de couverture au 31.12.2022

Le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2022 et pris connaissance du **degré de couverture de 102.70 % au 31.12.2022** (contre 115.0 % l'exercice précédent). L'excédent de charges qui ressort du compte d'exploitation est de moins CHF 183.9 millions en 2022, en raison de la performance négative enregistrée sur les placements en capitaux. La performance nette des placements en capitaux a été de moins 9.41 % en 2022 (exercice précédent : plus 7.92 %). Nous affichons une performance supérieure d'environ plus 1.0 % par rapport au benchmark. Ce résultat est dû à notre gestion des risques active qui nous a amenés en 2022 à diminuer l'exposition aux risques de crédit, à réduire le portefeuille d'actions et à tabler sur des taux en hausse. Les indices des caisses de pension publiés par UBS et Credit Suisse ont fait état respectivement de moins 9.59 % et moins 10.11 % en 2022. PROMEA a donc subi en 2022 des pertes moins importantes que la plupart des caisses de pension.



D'autres informations sur les comptes annuels 2022 seront publiées dans le rapport de gestion, qui paraîtra en juin. La version abrégée sera envoyée à toutes les entreprises affiliées. La version intégrale du rapport de gestion ainsi que le rapport dans sa version brève seront publiés sur notre site Internet.

Situation financière actuelle

Le rendement absolu réalisé depuis le début de l'année s'élève à plus 2.30 %. Actuellement, le degré de couverture estimé s'élève à 104.40 %. Nous renvoyons à notre prise de position du 3 avril 2023 concernant les répercussions de la reprise de Credit Suisse par UBS sur PROMEA caisse de pension. Vous la trouverez sur notre site Internet www.promea-pk.ch dans la rubrique *News*.

Nous publions tous les mois la situation financière actuelle de PROMEA caisse de pension sur notre site Internet www.promea-pk.ch sous *Menu > Placements patrimoniaux*.

Durabilité des placements financiers

Le Conseil de fondation a décidé de généraliser la durabilité dans les placements financiers (tout en répondant à l'exigence d'un rendement conforme au marché). Le Secrétariat a saisi cette occasion pour analyser et réduire les charges de gestion patrimoniale associées aux actions et obligations. S'agissant des actions et des obligations, les solutions indexées resteront privilégiées, mais avec des objectifs de décarbonation sur les prochaines décennies. Cette approche devrait permettre de continuer à réaliser des rendements conformes au marché, mais avec des charges de gestion patrimoniale moins élevés et en contribuant à promouvoir un avenir plus durable pour nos destinataires.

Adaptation du règlement de prévoyance au 01.01.2023

Le Conseil de fondation a décidé de procéder à des adaptations du règlement de prévoyance, qui portent sur le maintien volontaire de l'assurance en cas de non-paiement des cotisations ainsi que sur la fixation du taux d'intérêt réglementaire. Vous trouverez un aperçu détaillé des modifications apportées ainsi que le règlement de prévoyance valable à partir du 1^{er} janvier 2023 sur notre site Internet www.promea-pk.ch sous *Menu > Règlements*.

Nous vous souhaitons un agréable printemps et beaucoup de succès. Nous sommes à votre entière disposition si vous avez des questions. Veuillez vous adresser à la direction de PROMEA caisse de pension en composant le 044 738 53 53 ou par e-mail adressé à info@promea.ch.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaborateurs et collaboratrices.

Schlieren, le 5 mai 2023

Meilleures salutations

PROMEA caisse de pension

Le Conseil de fondation et la Direction